



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 AVRIL 2021

Compte-rendu affiché le : 9 avril 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 12 avril 2021

N° 21-04-07

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2021

OBJET :
Modification du tableau
des effectifs

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI – Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.



Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Christian BECUWE à Jacques DECHANDON – Céline BENNICI à Philippe DENIS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210407-21-04-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021
Affichage : 09/04/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose qu'en vue du recrutement d'un informaticien, il y a lieu de créer un poste d'agent de maîtrise.

Le temps de travail de l'agent recruté en qualité de préventeur doit par ailleurs être augmenté afin de pallier l'accroissement de sa charge de travail dû à de nouvelles missions qui lui sont confiées.

Il précise que les emplois initiaux créant ces deux postes seront supprimés après avis du Comité Technique.

Création de postes au 1^{er} mai 2021 :

<i>FILIERE</i>	<i>INTITULE DU POSTE</i>	<i>NOMBRE DE POSTES A CREER</i>
ADMINISTRATIF	Adjoint administratif	1
TECHNIQUE	Agent de maîtrise	1

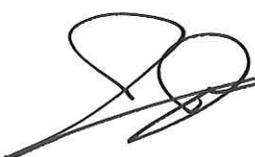
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de la création des postes définis ci-dessus, au 1^{er} mai 2021.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 12 avril 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210407-21-04-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Affichage : 09/04/2021